



Rumilly, le 4 septembre 2024.

**Centre Communal  
d'Action Sociale**

Hôtel de ville  
BP 100  
74152 Rumilly cedex  
Tél. 04 50 64 69 02  
Fax 04 50 64 69 21  
Contact@mairie-rumilly74.fr  
www.mairie-rumilly74.fr

**Objet : Convocation**

Nos réf. : AC/AR/PF

Affaire suivie par Mme Anne ROCHAS, Directrice du C.C.A.S.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Madame, Monsieur,

**La prochaine séance du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale aura lieu le**

**LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024 à 9 h**

**en mairie de Rumilly (Salle des commissions).**

A l'ordre du jour figurent :

1. Présentation du service d'Accueil des Mineurs Isolés,
2. Présentation du Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA),
3. Admissions en non-valeur,
4. Compte-rendu des décisions prises par M. le Président sur délégation donnée par le Conseil d'Administration du CCAS en application de l'article R123-21 du Code de l'action sociale et des familles du 04/06/2024 au 04/09/2024,
5. Questions diverses,
6. Dossiers d'aide sociale légale,
7. Dossiers de demandes d'aides financières.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



**L'Adjointe au Maire chargée des affaires sociales,  
du logement, de la petite enfance et des relations  
avec les aînés,**

**Vice-présidente du CCAS**

**Astrid CROENNE**

Pièces jointes :

- Pouvoir
- Exposé
- Procès-verbal du conseil d'administration du 17 juin 2024
- Annexe n°1 - Point 3 – Etat de non-valeurs – Exercice 2024

